



## **Message du ministre de l'Intérieur**

À cet instant même débute la cérémonie d'hommage rendue au capitaine de police Romain BOULENGE, affecté à la circonscription de sécurité publique de Lille-Agglomération, décédé en mission le 5 septembre dernier.

Romain BOULENGE, entre dans la police nationale le 1<sup>er</sup> décembre 2006 en qualité d'élève gardien de la paix à l'école nationale de police de Montbéliard. L'année suivante, il est affecté à la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police où il est titularisé le 1<sup>er</sup> décembre 2008, puis rejoint la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il était affecté depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, à la circonscription de sécurité publique de Lille-Agglomération.

Le 4 septembre 2020 à 23h35, le gardien de la paix Romain BOULENGE, accompagné de l'un de ses collègues se rend sur les lieux d'un vol par effraction en cours. Sur le trajet, son véhicule est violemment percuté dans un carrefour par un véhicule roulant à vive allure.

Gravement blessé, le gardien de la paix Romain BOULENGE décédera à 0h35.

M. Romain BOULENGE a été nommé chevalier dans la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la Nation.

La médaille de la sécurité intérieure, la médaille d'honneur de la police nationale et la médaille pour acte de courage et de dévouement – échelon or – lui ont été décernées à titre posthume.

Il a été promu capitaine de police.

Monsieur BOULENGE était père d'une fille de 9 ans. Je vous demande de vous associer à cet hommage, rendu au même moment dans tous les services du ministère de l'intérieur, en respectant une minute de silence à la mémoire de ce policier.